



Arc Rouen Club

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE DU 22/03/2021

(en visioconférence)

Etaient présents à la visioconférence (12) :

Caroline BOUVARD - Laurent BROCARD - Alain COLAS – Roger DEMARAIS – Frédéric DONY - Tiphaine HENRY - Vincent KAZMIERCZAK – Serge LEROY – Chantal LOYEZ – Stéphane ROUSSEAU - Jean-Marc TATON - Alain WAUTERS

Ont voté en amont de la visioconférence (16) :

Gérald BOUTTIN - Caroline BOUVARD - Laurent BROCARD – Olivier CATTE – Roger DEMARAIS – Frédéric DONY – Nelly GOSSE - Tiphaine HENRY - Vincent KAZMIERCZAK – Serge LEROY – Chantal LOYEZ – Stéphane ROUSSEAU – Gilbert SALLIOT – Didier SENCERT - Jean-Marc TATON - Alain WAUTERS

A l'ordre du jour :

- Rapport Moral
- Bilan Financier
- Budget Prévisionnel
- Bureau : départ et candidature
- Election du Bureau
- Conditions d'adhésion rentrée 2021
- Organisation des initiations et formations
- Projets 2021-2022
- Questions Diverses

Quorum :

Le quorum étant atteint avec **16** votants pour 38 adhérents (**42,11%**), le Président déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 18h05.

- **Rapport Moral :**

- *Effectif*

L'effectif 2020/2021 est de **38** adhérents contre **44** l'an passé soit 6 membres en moins (-13,6%). Le club a amorti relativement bien cette année de crise pandémique puisque la FFTA enregistre quant à elle une perte de **20%** de Licencié.

Il y a cette année **19** licences compétition (**50%**) contre **18** l'année dernière (**41%**), ce qui est une excellente augmentation de notre pool de compétiteurs... malgré l'absence de compétitions cette année.

Le ratio Homme/Femme du club est de **26** hommes (**68,4%**) pour **12** femmes (**31,6%**) et est similaire au ratio national de la FFTA de **31%**.

Le club est composé de **19** anciens adhérents et de **19** nouveaux adhérents. Il y a eu un recrutement relativement bon malgré la crise ce qui a permis de compenser au minimum la perte de **25** adhérents (-57%) de l'an passé. Parmi ces non-renouvellements, il y a notamment plusieurs adhérents qui ont hésité à s'inscrire au début du second confinement et qui depuis, vu la situation, préfèrent attendre la saison prochaine pour leur renouvellement. Ce n'est donc, pour certains, pas une réelle perte d'adhérents et nous espérons en retrouver à la rentrée prochaine. Nous avons également perdu de nombreux jeunes toujours pour les mêmes raisons.

Au niveau des catégories, nos adhérents se repartissent de la manière suivante : 1 Poussin, 3 Benjamin, 4 Minimes, 2 Cadets, 0 Juniors, 9 Sénior 1, 8 Sénior 2, et 11 Séniors 3.

Catégorie	Homme	Femme	Total	Compétition
Poussin	0	1	1	0
Benjamin	2	1	3	0
Minime	2	2	4	1
Cadet	0	2	2	0
Junior	0	0	0	0
Sénior 1	7	2	9	6
Sénior 2	5	3	8	4
Sénior 3	10	1	11	8
Total	26	12	44	19

- *Compétitions et championnats*

Evidemment, cette année, nous n'avons organisé aucune compétition et les compétiteurs n'ont pu participer à aucune compétition du fait de leur annulation.

Il est toutefois important de noter qu'en début d'année 2020 ont eu lieu les championnats départemental et régional où 3 de nos membres ont fièrement représenté notre club, à savoir **Olivier** et **Chantal** pour le championnat départemental et **Damien, Chantal et Olivier** pour le championnat régional. Bravo à eux !

- *Vote*

Avec **16** voix POUR, **0** voix CONTRE, **0** ABSTENTION et **0** NUL :

Le bilan moral est accepté.

- **Bilan Financier :**

La ville de Rouen possédait pour cette année une subvention COVID pour aider les clubs sportifs les plus impactés financièrement. Arc Rouen Club n'a pas pu en bénéficier.

L'exercice final est légèrement négatif : **-513,76€**, mais il est principalement dû à un investissement exceptionnel en filets de protection et en ciblerie pour l'aménagement du terrain extérieur pour permettre à notre club de maintenir son activité en extérieur.

De plus, il reste à ce jour 8 chèques en attente d'encaissement.

Finalement, les finances d'Arc Rouen Club restent stables et saines et l'année à venir ne devrait pas être trop impacté par la crise de cette année.

➤ *Vote*

Avec **16** voix POUR, **0** voix CONTRE, **0** ABSTENTION et **0** NUL :

Le Bilan Financier (ci-dessous) est accepté.



BILAN

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	BILAN ACTIF		BILAN PASSIF	
A c t i f I m m o b i l i s é	CHARGES		Fonds associatifs	
			Résultat de l'exercice	- 513,76 €
			Résultat reporté	9 495,92 €
	Total I	- €	Total I	8 982,16 €
	Immobilisations Financières			
	Total II	- €	Total II	- €
		Stocks et en cours		Dettes
	STOCK VETEMENTS	1 567,00 €		
	Total III	1 567,00 €		
	Créances			
	Adhésions	- €		
	Total IV	- €	Total III	- €
	Comptes financiers			
	Banque	2 902,10 €		
	Caisse	456,46 €		
	Compte épargne	4 056,60 €		
	Total V	7 415,16 €		
	TOTAL DE L'ACTIF	8 982,16 €	TOTAL DU PASSIF	8 982,16 €



COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

N° Cptes	CHARGES	Montants	N° Cptes	PRODUITS	Montants
60	Achats	3 108,44 €	70	Recettes	5 512,90 €
	MATERIEL et EQUIPEMENT	2 748,89 €		Cotisations	2 808,20 €
	ENTRETIEN REPARATION	282,97 €		Adhésions	1 789,70 €
	PETIT MATERIEL	94,58 €		Ecole de tir	960,00 €
				Vente Polos	175,00 €
			74	Subventions	1 000,00 €
61	Services extérieurs	158,00 €			
	ASSURANCE	158,00 €			
62	Autres services extérieurs	3 788,65 €			
	FRAIS ADMINISTRATIFS	158,79 €			
	MANIFESTATIONS	172,30 €		Ville de ROUEN	1 000,00 €
	COMPETITIONS	182,00 €			
	ENCADREMENT ET FORMATION	1 127,00 €			
	FFTA	2 088,56 €			
	Adhésion FFTA	20,00 €			
	Adhésion Conseil des Sports	40,00 €			
635	Impôts et taxes	- €			
	Charges de personnels	- €			
				Autre produits de gestion courante	6,43 €
			75		
			76	Intérêts Compte Epargne	6,43 €
			77		
	TOTAUX →	7 033,09 €		TOTAUX →	6 519,33 €
	Résultat EXCEDENTAIRE	- €		Résultat DEFICITAIRE	- 513,76 €
Valorisation du bénévolat					
86	Emplois des contributions volontaires en nature		87	Contributions volontaires en nature	
	Secours en nature			Bénévolat	
	Mise à disposition gratuite de biens et de prestations			Prestation en nature	
	Personnel bénévole			Dons en nature	

- Budget prévisionnel :



PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT

Année 2021

N° Cptes	CHARGES	Montants	N° Cptes	PRODUITS	Montants
60	Achats	1 460,00 €	70	Recettes	4 190,00 €
	Pt matériel	150,00 €			
	Matériel & Equipement	1 100,00 €		Cotisations	3 480,00 €
	Entretien & Réparation	100,00 €		Animations	100,00 €
	Achat Boutique	110,00 €		Ecole de tir	360,00 €
				Compétition	250,00 €
			74	Subventions	1 000,00 €
61	Services extérieurs	2 690,00 €			
	Assurances	190,00 €			
	adhésion FFTA (club)	40,00 €			
	Adhésion FFTA (licenciés)	2 420,00 €			
	Adhésion Conseil des Sports	40,00 €			
62	Autres services extérieurs	700,00 €			
	Frais administratifs	150,00 €			
	Manifestations	250,00 €		Ville de ROUEN	1 000,00 €
	Compétitions	200,00 €			
	Formation	100,00 €			
63	Encadrement	360,00 €			
	Ecole de tir	360,00 €			
64	Charges de personnels	- €			
			75	Autres produits de gestion courante	20,00 €
				Intérêts cpte épargne	20,00 €
			76		
			77		
	TOTAUX →	5 210,00 €		TOTAUX →	5 210,00 €
Valorisation du bénévolat					
86	Emplois des contributions volontaires en nature		87	Contributions volontaires en nature	
	Secours en nature			Bénévolat	7 680,00 €
	Mise à disposition gratuite de biens et de prestations	0,00 €		Prestation en nature	0,00 €
	Bénévolat	7 680,00 €		Dons en nature	

➤ *Vote*

Avec **16** voix POUR, **0** voix CONTRE, **0** ABSTENTION et **0** NUL :

Le Budget Prévisionnel de Fonctionnement 2021 est accepté.

- **Changement de bureau**

- *Démission*

Anouchka VITTOZ, secrétaire adjointe depuis 2019, démissionne de son poste au sein du Bureau. (*Vote non requis*)

- *Candidature*

Chantal LOYEZ, adhérente Arc Rouen Club depuis de nombreuses années, actuellement en formation entraîneur et entraîneur de nos jeunes adhérents, candidate pour intégrer le Bureau *Arc Rouen Club* afin de s'impliquer davantage dans l'encadrement et la gestion des entraînements en particulier auprès des jeunes de moins de 18 ans.

- *Vote*

Avec **11** voix POUR, **0** voix CONTRE, **5** ABSTENTION et **0** NUL :

L'intégration de Chantal LOYEZ comme membre du Bureau est acceptée.

Représentation du Bureau

Le bureau est maintenant constitué de :

Président : Alain WAUTERS

Vice-Président : Christophe DUBUC

Trésorier : Vincent KAZMIERCZAK

Secrétaire général : Stéphane ROUSSEAU

Secrétaires adjoints : Caroline BOUVARD
Laurent BROCARD

Membre de la direction collégiale : Nelly GOSSE
Serge LEROY
Chantal LOYEZ

- **Conditions d'adhésion pour la saison 2021-2022**

- *Proposition de modalités compensatoires*

Cette année de pandémie ayant rendu compliquées voire impossibles les conditions d'entraînements de tous, il a été proposé des mesures compensatoires qui s'appliqueront à la rentrée de septembre.

La part Fédération (pour la licence) :

Cette part de 34€ à 79€ (en fonction du type de licence), est une part financière sur laquelle notre club ne peut malheureusement rien faire puisqu'elle est en totalité reversée à la *Fédération Française de Tir à l'Arc*. Elle **sera donc due en totalité** à la rentrée de septembre 2021.

La part Club (pour l'adhésion à l'association) :

Cette part de 65€, qui revient en intégralité à notre club pour son fonctionnement, **sera offerte en totalité** à la rentrée de septembre 2021 à tous les adhérents 2020-2021 qui l'auront payé cette année. (*Il sera possible de refuser cette offre à la rentrée et de payer tout ou partie de l'adhésion pour aider au maintien financier de l'Arc Rouen Club*).

La part Cours/Ecole de Tir (pour les adultes première année et les jeunes) :

Cette part de 60€ *sera offerte au prorata* des cours qui auront pu être effectués d'ici la fin de l'été. Il y en a eu malheureusement très peu cette année, en particulier pour les adultes première année, mais l'arrivée des beaux jours et l'aménagement du terrain extérieur peut encore nous permettre d'espérer une reprise de ces cours en extérieur.

➤ *Tarifs 2021-2022*

Catégorie / PART	Licence	CLUB	Proposition
Poussin	34,00 €	65,00 €	99,00 €
Jeune	46,00 €	65,00 €	111,00 €
Adulte compèt.	79,00 €	65,00 €	144,00 €
Adulte club	64,00 €	65,00 €	129,00 €
Adulte sans pratique		14,00 €	
Découverte (15/03)	24,00 €	30,00 €	54,00 €
Handicap		65,00 €	

Les tarifs resteront inchangés à la rentrée à l'exception de la licence Adulte Compétition qui passera de 76€ à 79€.

Lors de sa dernière AG, la FFTA a légèrement augmenté le montant de la licence afin d'aider les clubs dans l'organisation de manifestations nationales et régionales.

➤ *Vote*

Avec **15** voix POUR, **1** voix CONTRE, **0** ABSTENTION et **0** NUL :

Les conditions d'adhésion pour la rentrée 2021-2022 sont acceptées.

- **Organisation des initiations et formation**

➤ *Initiations*

Chantal LOYEZ reprendra son poste d'entraîneur des jeunes de moins de 18 ans le mercredi après-midi ainsi qu'un créneau en fin d'après-midi pour de potentiels juniors ne pouvant se libérer en journée.

Raymond BAILLON, en fonction de ses disponibilités, pourrait reprendre les entraînements des adultes première année et les sessions de perfectionnement des compétiteurs. A défaut, **Frédéric DONY** pourra également s'impliquer dans ces sessions d'entraînement dans le cadre de sa formation entraîneur.

Une réunion du Bureau à la fin de l'été précisera les créneaux et l'organisation de ces différentes sessions.

➤ *Formations*

Actuellement, 3 membres du club sont en formation : **Alain WAUTERS** pour la formation arbitre, **Chantal LOYEZ** et **Frédéric DONY** pour la formation entraîneur.

Ces formations assez longues ont vu leur planning chamboulé cette année mais sont toujours en cours et d'actualité.

➤ *Licence Découverte*

Il existe une Licence Découverte faites pour des gens voulant s'initier au tir à l'arc en cours d'année (à partir du 15 mars). Cette Licence au prix préférentiel de 54€ peut être une occasion de recruter de futurs archers pour la prochaine rentrée. Actuellement 3 personnes nous ayant contacté pour découvrir ce sport pourraient être orientés vers cette Licence. Ils ont été conviés à venir faire une session d'entraînement avec Frédéric DONY.

• **Projets 2021-2022**

➤ *Nouveau terrain extérieur*

Le principal projet pour l'année 2021-2022 est l'acquisition d'un nouveau terrain extérieur. Il sera situé sur le site de la nouvelle chaufferie actuellement en construction à l'entrée de la Petite Bouverie.

Nous espérons en profiter dès la rentrée de septembre.

Plusieurs questions demeurent encore à ce jour et seront donc au cœur de notre investissement de l'année prochaine. Parmi elles voici celles qui ont été soulevées :

- ✓ *Y'aura-t-il des sanitaires/vestiaires ?* Il faudra peut-être voir avec le « magasin » de la chaufferie.
- ✓ *Où le matériel (blasons et autres) sera-t-il stocké ?* Proposition d'installer une cabane ou un Algeco selon les autorisations et les possibilités.
- ✓ *Quelles seront les distances possibles et le nombre de pas de tir ?* il faudra voir si nous sommes libres de positionner les cibles et les protections comme nous l'entendons.
- ✓ *Comment aura-t-on accès au terrain ? libre, clef ou digicode ?*

• **Questions diverses**

➤ *Accès au gymnase intérieur*

Depuis que le gymnase a été « visité », la poignée digicode fracturée a été remplacée par une simple poignée à serrure. L'un des atouts de notre club étant le libre accès en permanence à notre pas de tir intérieur, il a été demandé auprès de la mairie la réinstallation d'une poignée à digicode car il n'est pas envisageable de fournir une clef d'accès à chacun de nos adhérents. Le coût en serait trop élevé et le nombre de clefs en circulation serait un risque trop important pour la sécurité du club. La mairie s'est engagée à procéder à ce changement avant la rentrée.

➤ *Anciennes cibles extérieures*

Notre ancien terrain extérieur va être récupéré pour être transformé en terrain de football. Nos cibles qui y sont actuellement, sont vieillissantes et pour certaines bien abimées et en fin de vie. Nous devons prendre des décisions pour voir si certaines sont récupérables et réparables.

➤ *Evènements familiaux*

Il a été proposé d'organiser des évènements familiaux où parents et enfants pourront venir découvrir les uns les autres la discipline du tir à l'arc. Si les conditions sanitaires sont favorables l'année prochaine, ce genre d'évènement pourra être intégré à notre calendrier annuel parmi nos nombreux autres évènements déjà prévus (qui n'ont malheureusement pu avoir lieu cette année).

➤ *Forum des associations*

Il n'y a pour le moment pas eu de communication sur l'annuel forum des associations de septembre. La situation actuelle laisse probablement encore trop peu de visibilité. Nous y participerons évidemment comme les autres années. Cette journée (couplée à notre journée portes ouvertes) avait été très concluante cette année.

➤ *Passage de flèches*

Les entraînements peuvent peu à peu reprendre avec l'arrivée des beaux jours et l'aménagement de notre terrain extérieur. Il va donc bientôt y avoir des passages de flèches d'organisés aussi bien pour les jeunes que pour les adultes première année.

➤ *Cours Techniques*

Vincent KAZMIERCZAK se propose de relancer dès la rentrée des cours techniques consacrés à l'arc en lui-même afin que chacun puisse connaître et comprendre les tenants et les aboutissants de son matériel.

➤ *Prêt de matériel*

Il faudra bien rappeler que le club propose le prêt d'un arc la première année et éventuellement la seconde année mais pas au-delà. A partir de la troisième année, un archer impliqué se doit de posséder son propre matériel. Il pourra être orienté pour s'équiper durant sa seconde année auprès des membres connaisseurs du club.

➤ *Achat d'arc*

Il faudra investir pour la rentrée dans l'achat d'arcs de très faible puissance pour nos jeunes recrues (7-8 ans). Nous n'en avons qu'un seul d'une puissance déjà un peu élevée pour les plus jeunes.

N'ayant plus de questions de posées, le président remercie les participants et lève la séance.